

705 - Gestion des routes départementales - Propositions financières - Budget primitif 2020

CD/2019/122

Service chef de file :

M3 - Entretien et exploitation

Résumé :

Le présent rapport propose au Conseil Départemental l'inscription des crédits consacrée à la gestion des routes départementales au Budget Primitif 2020.

Ce projet de budget traduit de manière très concrète la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du Plan Territoires Connectés et Attractifs adopté par l'Assemblée Départementale en séance plénière le 19 juin 2017.

Il prend également en compte la volonté forte du Département de garantir à la fois la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour l'entretien courant des routes départementales et des itinéraires cyclables, la poursuite de l'engagement des indispensables opérations de modernisation du réseau – et notamment des ouvrages d'art - ainsi que des grands projets d'aménagement du territoire dans le cadre d'un calendrier pluriannuel piloté de manière optimisée. Il a l'ambition d'anticiper la création au 1er janvier 2021 de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le projet de budget 2020 prévoit également l'engagement de dépenses à hauteur de de 1,76 M€ pour la modernisation des centres routiers du Département du Bas-Rhin.

La globalité des crédits qu'il est proposé d'affecter en 2020 à l'aménagement et l'entretien des routes départementales et des itinéraires cyclables s'élève ainsi à 49 523 618,52 €, dont 3, 11 M€ à l'Eurométropole de Strasbourg : 2 M€ pour l'entretien et la maintenance des routes départementales transférées au 1er janvier 2017 et 1,11 M€ au titre des opérations structurantes telles que la VLIO ou la RD 1083 à Fegersheim.

Ce budget est en augmentation de plus de 500 000€ par rapport à l'année 2019.

Axe 705 Gestion des routes départementales

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	70510	F	Modernisation du réseau routier	241 433,00	191 050,00
D	70510	I	Modernisation du réseau routier	14 810 000,00	13 712 375,57
D	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	16 600 000,00	17 100 000,00
D	70530	F	Entretien courant du réseau routier	11 353 100,00	11 352 448,00
D	70535	F	Transfert EMS - Réseau routier	3 110 044,95	3 110 044,95

D	70540	F	Bacs rhénans	792 200,00	794 700,00
D	70540	I	Bacs rhénans	410 000,00	1 500 000,00
D	70550	I	Centres techniques routiers	1 643 000,00	1 763 000,00
			TOTAL	48 959 777,95	49 523 618,52

Axe 705

Gestion des routes départementales

Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
R	70510	F	Modernisation du réseau routier	10 000,00	0,00
R	70510	I	Modernisation du réseau routier	2 515 000,00	2 429 500,00
R	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	230 000,00	200 000,00
R	70530	F	Entretien courant du réseau routier	730 000,00	735 000,00
R	70540	F	Bacs rhénans	276 000,00	311 000,00
			TOTAL	3 761 000,00	3 675 500,00

Propriétaire d'un réseau routier de 3 420 km, le Département du Bas-Rhin a une obligation d'entretien et de sécurité pour l'ensemble des routes départementales et de leurs dépendances.

La volonté de permettre la mobilité des Bas-Rhinois et de garantir ainsi l'accessibilité à l'emploi, à l'éducation, aux services et aux loisirs aussi bien sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg que sur celui de des villes moyennes et des zones rurales, ainsi que l'ambition d'un aménagement harmonieux et d'un développement économique équilibré des territoires, restent les enjeux majeurs de la politique routière départementale.

Pour 2020 les dépenses d'investissement s'élèveraient à un peu plus de 34 M€, dont notamment :

- les dépenses d'investissement récurrentes de maintenance du réseau routier pour 20,1 M€ ;
- les grands projets de modernisation du réseau routier pour 8,3 M€ ;
- les projets de proximité pour 2 M€ ;
- la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Route Intelligente pour 0,4 M€ ;
- la modernisation des bacs rhénans pour 1,5 M€ ;
- la modernisation des centres techniques routiers, dans le cadre d'une stratégie immobilière pluriannuelle, pour 1,76 M€.

Il est proposé qu'à ces dépenses s'ajoutent les charges de fonctionnement pour un montant quasi équivalent à celui du budget 2019 à hauteur d'environ 15,5 M€, comprenant en particulier :

- 3,11 M€ à verser forfaitairement chaque année à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) en application de la convention portant transfert des routes dans le cadre de la loi NOTRe et de la délibération du Conseil Départemental n° CD/2016/192 relative au transfert de compétence du Département du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg ;
- 7,2 M€ pour l'entretien courant des routes ;
- 3,6 M€ pour la viabilité hivernale ;
- 0,56 M€ pour les études et les dépenses directement liées à l'entretien routier (tunnel de Schirmeck, pont de Beinheim, suivi des mesures compensatoires, etc.) ;
- 0,79 M€ pour le fonctionnement des bacs rhénans.

Les objectifs stratégiques de la gestion du réseau routier départemental sont fixés dans le cadre du Schéma Routier Départemental par délibération du 10 juin 2000 et par le Plan des Territoires Connectés et Attractifs adopté par délibération du 19 juin 2017. Ils se déclinent en cinq axes :

- la révision de la planification pour la mise en œuvre du Schéma Routier Départemental pour la période 2008-2020 conformément à la délibération du Conseil Général CG/2007/123 du 10 décembre 2007, afin d'accorder la priorité aux opérations offrant le meilleur levier pour le développement économique. Cette démarche a conduit à adopter en juin 2017 le Plan Territoires Connectés et Attractifs qui fixe notamment le programme des travaux neufs routiers pour la période 2017-2021 ;
- La recherche de cofinancements, notamment européens, pour les investissements dans les projets de proximité, en particulier les aménagements cyclables pour lesquels les retombées économiques sur les itinéraires européens sont substantielles, ainsi que des cofinancements et coportages par les acteurs locaux pour les projets à fortes retombées économiques pour les territoires concernés ;
- La priorité donnée aux seules sections où la structure de chaussée est insuffisante pour les travaux de renforcement de chaussées accompagnant des travaux communaux de réaménagement des trottoirs en agglomération ;
- La sauvegarde du patrimoine, en consacrant prioritairement l'entretien programmé et l'entretien courant du réseau routier aux chaussées et à leur assainissement, et prolonger ainsi leur durée de vie ;
- L'optimisation de la viabilité hivernale en mobilisant des moyens matériels au plus près des besoins de manière à offrir aux usagers des conditions de circulation

Les propositions de crédits relatifs au BP 2020 se répartissent comme suit :

70510 – Modernisation du réseau routier :

Crédits proposés au BP 2020 : **13 903 425,57 €**

Cette proposition de dotation est composée de 13 712 375,57 € en investissement et de 191 050 € en fonctionnement.

1. Les projets d'aménagement du réseau routier principal et les opérations de proximité

Crédits proposés au BP 2020: **13 312 375,57 €**

En 2020, il est proposé que l'aménagement du réseau routier départemental se déploie principalement dans la continuité des projets d'aménagement inscrits dans le Plan Territoires Connectés et Attractifs (PTCA) 2017-2021 adopté par délibération du Conseil Départemental le 19 juin 2017 :

- Les projets sur le réseau routier principal, pour un montant de 8 302 375,57 €, destinés à :

- effectuer les travaux de finition de la suppression du PN20 à Molsheim (route passant sous la voie ferrée ouverte en septembre 2019, après deux années de fermeture) ;

- achever les travaux d'aménagement de la RD133/14 - Liaison Saverne- Bouxwiller pour améliorer l'accessibilité au Pays de Hanau (mise en service du contournement de Dossenheim sur Zinsel en été 2020) ;

- achever les travaux de création d'un giratoire à feux sur la RD1083 à Ichtratzheim-faubourg pour réguler le trafic entrant dans la zone urbaine ;

- engager l'achèvement des travaux du TSPO sur la section interurbaine avec une première phase de travaux en 2020 entre Marlenheim et Furdenheim ;

- engager les premiers travaux de la liaison RD1083-RD829 à Benfeld-Sand qui permettra d'améliorer à la fois la desserte de ces communes et du Parc d'Activités des Nations

- engager les premiers travaux de la liaison A4-Lorentzen-Bitche qui facilitera l'accès à l'autoroute A4 de tout le bassin de Diemeringen jusqu'au Pays de Bitche, au bénéfice du développement économique et touristique de tout ce secteur ;

- mener les études et procédures relatives aux autres projets retenus également pour leur intérêt et utilité aussi bien pour le Département que pour les territoires qu'ils desservent et pour lesquels ils constituent un véritable levier de développement et d'attractivité en matière d'économie et d'emploi.

- Les projets sur le réseau routier secondaire, les aménagements de sécurité et les itinéraires cyclables, opérations regroupées dans le programme des projets de proximité, pour un montant de 2 000 000 € destinés à :

- engager la réalisation de différentes sections d'itinéraires cyclables nécessaires pour achever quelques liaisons structurantes du réseau cyclable et notamment celles prévues dans le Plan Vélo 2020 :

- ✓ la poursuite de l'aménagement des derniers tronçons permettant d'assurer la continuité de l'itinéraire cyclable entre Molsheim et Saâles ;

- ✓ l'itinéraire cyclable le long de la RD52 entre Niederroedern et Schaffhouse-près-Seltz ;

- mener les études et la réalisation d'aménagements permettant d'améliorer la sécurité et les caractéristiques géométriques de certaines routes et carrefours ;

- poursuivre la mise en œuvre du programme de sécurisation des itinéraires sur les sections de routes départementales avec un taux d'accidentologie plus important que celui de la moyenne départementale en ciblant notamment la suppression des obstacles latéraux.

- réhabiliter les chaussées départementales en traverse d'agglomération concernées par les opérations d'aménagement réalisées à l'initiative des Communes pour 3 000 000 €. Ces travaux de chaussées sont réalisés, soit sous la maîtrise d'ouvrage directe du Département, soit confiés aux Communes ou EPCI au moyen d'une convention de maîtrise d'ouvrage désignée.

- réaliser les actions d'aménagement foncier (remembrement) dans le cadre des opérations routières structurantes du Département, pour un montant de 10 000 €. Il s'agit notamment de permettre l'achèvement de l'opération d'aménagement foncier agricole des communes de Marmoutier, Lochwiller et Schwenheim, liée à la réalisation des carrefours de la RD 1004.

Recettes d'investissement attendues :

2 429 500 € pour l'ensemble de ces projets :

- 437 000 € de la Région Grand Est pour la dénivellation du PN20 à Molsheim ;

- 600 000 € des Communes de Dorlisheim et Mutzig pour l'aménagement de la liaison entre la RD1420 et la RD392 ;

- 200 000 € de fonds européens FEADER pour les itinéraires cyclables ;

- 130 000 € de fonds européen INTERREG pour les études de faisabilité d'une passerelle pour piétons et cyclistes de franchissement du Rhin au niveau de Beinheim-Wintersdorf ;

- 1 062 500 € du Département de la Moselle au démarrage des travaux de réalisation de la RD18 Liaison A4-Lorentzen-Bitche.

2. Exploitation de la route : proposition de travaux et d'acquisitions d'équipements dans le cadre du Schéma Directeur de la Route Intelligente (SDRI) et pour le développement de la radio TETRA

Crédits proposés au BP 2020 : **400 000 €**

En 2020, cette proposition de dotation serait destinée :

En investissement :

- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation des travaux de consolidation du réseau radio numérique TETRA, pour les liaisons et l'interconnexion avec le réseau radio numérique du Haut-Rhin et pour développer divers partenariats ;

- à la modernisation des panneaux à messages variables (PMV) sur la RD 1420 de part et d'autre du tunnel de Schirmeck ;

- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux liés au développement de la route intelligente, notamment pour la collecte et la diffusion d'informations relatives aux temps de parcours sur la D1083 entre Kogenheim et Fegersheim ;

- à la préparation du transfert des routes nationales au 1^{er} janvier 2021 en prévoyant dès 2020 l'acquisition des équipements et matériels destinés à assurer la couverture intégrale du réseau autoroutier par le réseau de radio numérique TETRA ;

En fonctionnement :

Crédits proposés au BP 2020 : 191 050 €

En 2020, cette proposition de dotation serait destinée :

- au paiement des indemnités accompagnant les acquisitions foncières liées opérations d'aménagement du réseau routier principal et les projets de proximité, pour 150 000 €;
- au financement des mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre des projets routiers, pour 41 050 €;

70520 – Entretien programmé du réseau routier

Crédits proposés au BP 2020: 17 100 000 €

En 2020 il est proposé de réaliser :

- pour un montant de 15 300 000 €, les travaux habituellement appelés de «grosses réparations» des chaussées des routes départementales en rase campagne et en traverses d'agglomération, les travaux de remise en état des ouvrages d'art et des murs de soutènement, ainsi que les travaux d'accompagnement de marquage routier et de dispositifs de retenue. Ces travaux consistent en général à renforcer les caractéristiques structurelles et de surface des chaussées (adhérence, étanchéité, ...). Cette dotation doit permettre la sauvegarde et la remise à niveau du patrimoine routier du Département ainsi que le maintien d'un niveau de service adapté aux contraintes de trafic ;
- pour un montant de 1 180 000 €, la mise à niveau de la signalisation verticale des routes départementales et des itinéraires cyclables pour lesquels les schémas directeurs ont été actualisés en 2012, ainsi que les acquisitions et travaux nécessaires pour les modifications de la numérotation d'un certain nombre de routes départementales dans le cadre de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1^{er} janvier 2021 ;
- pour une somme globale de 420 000 €, toutes les études et prestations assimilées relatives à l'entretien, la réhabilitation, l'aménagement du réseau routier existant, les contrôles de fabrication des matériaux, de leur mise en œuvre, etc..., excepté celles qui sont liées à une opération de proximité, ou qui relèvent du budget de fonctionnement ;
- 200 000 € pour les travaux de réfection définitive des tranchées réalisés par des tiers dans l'emprise des chaussées des routes départementales, conformément aux dispositions du règlement de voirie départementale adopté par délibération du Conseil Général le 1er juin 1987. Ces dépenses sont compensées par des recettes équivalentes.

Recettes d'investissement attendues :

200 000 € issus de la refacturation des travaux de réfection définitive des tranchées, et qui équilibrent par principe les dépenses correspondantes.

70530 – Entretien courant des routes

Crédits proposés au BP 2020 : **11 352 448 €**

Il est proposé de répartir la dotation de fonctionnement inscrite pour l'entretien des routes de la manière suivante :

- 7 204 000 € pour l'entretien courant des chaussées, des dépendances et des équipements de la route. Cette somme est destinée à répondre aux besoins d'entretien courant des RD : réparations localisées sur chaussées, entretien des abords, maintenance de la signalisation, etc..., ainsi qu'à prendre en charge une partie du coût de la location des matériels et engins nécessaires aux agents pour leurs interventions ;
- 3 589 000 € pour la viabilité hivernale. Ce montant permet de faire face à un hiver normalement rigoureux, étant précisé qu'une part importante de ces crédits sont consacrés aux charges fixes de location d'engins et de mise à disposition des entreprises privées en charge de certains circuits de salage et déneigement. Le coût réel de la viabilité hivernale peut être très fluctuant, et varier de 3,5 M€ à 7 M€ suivant la rigueur et la durée des conditions climatiques défavorables. Des ajustements seront proposés en décisions modificatives si nécessaire ;
- 214 100 € pour les dépenses courantes d'entretien et de réparation du tunnel de Schirmeck ;
- 83 000 € pour la redevance d'usage liée à la location du pont de Beinheim à SNCF réseaux (ex-RFF). Ce pont, qui appartient toujours à SNCF-réseaux, permet la continuité de la RD87 pour la traversée du Rhin ;
- 35 000 € pour le financement de l'entretien spécifique nécessité par les mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre d'opérations routières mises en service, et nécessaires pour respecter les prescriptions réglementaires des différentes autorisations administratives ;
- 4 000 € pour financer des travaux connexes et des locations immobilières (au titre des Opérations Foncières) ;
- 200 000 € pour les études, contrôles, levés et prestations intellectuelles, relevant du fonctionnement ;
- 4 000 € pour permettre la poursuite de la démarche et la consolidation de la certification ISO 9001 de la gestion de crise, de l'exploitation et de l'entretien routier ;
- 19 348 € pour la contribution à l'entretien des itinéraires cyclables du Plan Vélo situés sur voies forestières en forêt domaniale et indivise dans le cadre d'une contractualisation avec l'ONF et la Ville de Haguenau.

Recettes de fonctionnement attendues :

- 200 000 € provenant des remboursements du coût des dégâts au domaine public routier occasionnés par des tiers, essentiellement versés par les assurances ;
- 500 000 € provenant des redevances d'occupation du domaine public routier versées par les opérateurs de télécommunications ;
- 35 000 € pour des locations de terrains nus et baux à fermage.

70535 – Transfert EMS – Réseau routier

Crédits proposés au BP 2020 : **3 110 044,95 €**

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe) 2017 a vu notamment le transfert à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) de 223 km de routes départementales, 12 km de bandes cyclables faisant partie des routes qu'elles longent, 19 km de pistes cyclables séparées, situées sur la même emprise que la route, auxquels il convient de rajouter environ 28 km le long des canaux (dont 6 km le long du canal de la Bruche).

Ce transfert de compétences du Département vers l'EMS est accompagné tous les ans de l'attribution par le Département à l'EMS des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences. Ces ressources sont prélevées sur le budget de fonctionnement du Département en application des dispositions légales et réglementaires, et de la convention de transfert de compétences conclue le 20 décembre 2016 entre les deux collectivités.

Les montants transférés annuellement :

Au titre de l'entretien du réseau existant transféré : 2,00 M€ qui se décomposent en :

- 0,56 M€ pour le fonctionnement courant ;
- 0,11 M€ pour le mobilier et les locations relatifs aux routes ;
- 1,33 M€ pour l'entretien programmé et des grosses réparations ;

A cette dotation se rajoute un montant de 1,11 M€ pour les grandes opérations routières dont notamment la VLIO ou encore l'aménagement de la RD1083 à Fegersheim.

70540 – Bacs rhénans

Crédits proposés au BP 2020 : **2 294 700 €**

L'exploitation des bacs rhénans, propriété du Département, est assurée en régie par le Département du Bas-Rhin depuis le 1er janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation. La dotation en crédits est proposée comme suit :

En investissement :

Des investissements à hauteur de 1 500 000 € principalement pour le renouvellement des moteurs du bac Drusus et des systèmes de pilotage des propulseurs des bacs Drusus et Rhéanus, ainsi que pour la rénovation de l'éclairage public et de l'embarcadère du bac Rhéanus.

En fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement proposés pour 2020 s'élèvent à un total de 794 700 € dont 270 000 € pour le carburant des deux bacs automoteurs, et 425 000 € pour la maintenance des installations et les frais d'entretien préventif et curatif des trois bacs. Le solde des crédits proposés est destiné à l'entretien des embarcadères, aux véhicules de liaison et au petit entretien du matériel et outillage. Les crédits de fonctionnement comprennent également une somme de 2 500 € proposée en vue de l'adhésion du Département au comité des armateurs fluviaux.

Recettes attendues : **311 000 €.**

- 300 000 € pour la participation des partenaires allemands aux frais d'exploitation engagés sur le bac Drusus assurant la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention conclue entre le Département du Bas-Rhin et le Land de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966 ;

- 11 000 € pour les recettes complémentaires provenant du remboursement par Europa Park de la prestation de service assurée par le bac Rhenanus sur la demande d'Europa Park, de deux heures supplémentaires de fonctionnement pendant l'ouverture hivernale du parc au mois de décembre.

70550 – Centres techniques routiers :

Crédits proposés au BP 2020 : 1 763 000,00 €

En lien avec la stratégie immobilière et organisationnelle d'entretien et d'exploitation des routes départementales un crédit de paiement de **1 700 000 €** est inscrit. Il permettra d'une part d'acquérir le foncier nécessaire pour l'UTCD de Sélestat et d'autre part, de poursuivre les restructurations des UTCD de Schirmeck, Sarre-Union et Bouxwiller, sites à restructurer prioritairement.

Ces crédits se répartissent comme suit :

Libellé enveloppe	Mode d'action	Crédits de paiement 2020	Autorisation de programme
UTCD Sélestat Acquisition foncière	70550	1 500 000 €	1 500 000 €
UTCD Bouxwiller / Sarre-Union		100 000 €	3 500 000 €
UTCD Schirmeck Reconstruction		100 000€	5 000 000 €

Une somme de 62 000 € est proposée pour permettre aux Services Techniques Territoriaux (STT) d'acquérir des petits matériels tels que tronçonneuses, débroussailleuses à fil, etc.

Enfin, il est proposé que 1 000 € soient consacrés au paiement des dépôts et cautionnement, essentiellement des consignes pour des cuves et citernes de gaz.

La commission des dynamiques territoriales réunie le 18 novembre 2019 a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions

budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 705 - Gestion des routes départementales.

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY